

LOT N°4 CLOISONS - PLAFONDS

Sommaire

Chapitre I - PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES.....	2
Chapitre II - DEVIS DESCRIPTIF.....	3
1 ETUDE DE L'OUVRAGE.....	3
1.1 Etudes d'exécution.....	3
1.2 Dossier d'ouvrages exécutés.....	3
2 DEMOLITIONS.....	3
2.1.1 Démolition de cloisons.....	3
2.1.2 Dépose de faux plafond.....	3
2.1.3 Dépose de doublage.....	4
3 DOUBLAGES.....	4
3.1 Doublage isolant polystyrène et plaque de plâtre.....	4
3.1.1 Raccords de doublage isolant polystyrène et plaque de plâtre.....	4
3.2 Doublage isolant thermique et acoustique laine minérale et plaque de plâtre.....	5
3.3 Doublage plaque de plâtre.....	5
4 CLOISONS DE DISTRIBUTION.....	5
4.1 Cloison en plaque de plâtre et feutre acoustique	5
5 PLAFONDS – RAMPANTS - REDRESSEMENTS.....	6
5.1 Plafond en dalles acoustiques suspendues avec finition de rive en plâtre sans changement de niveau.....	6
6 VERIFICATION DE POSE D'HUISSERIE.....	6
7 ENDUITS PLATRE.....	7
8 NETTOYAGE.....	7

Chapitre I - PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES

Documents contractuels

Les travaux du présent lot seront exécutés conformément aux documents réglementaires et normatifs cités dans l'énumération des pièces contractuelles du marché, ils ne seront pas rappelés dans le CCTP.

Lorsque des références figurent, elles sont destinées à attirer l'attention de l'entrepreneur :

- sur un document de parution récente qui aurait pu échapper à sa sagacité.
- sur un détail technique particulier, pour lequel le descripteur n'a pas voulu recopier intégralement un texte figurant dans des documents réputés connus de l'entreprise

Percements, scellements, bouchements

Tous les percements, scellements et bouchements nécessaires à l'exécution des travaux de chacun des corps d'état sont dus par ces corps d'état respectifs.

Sécurité

Toutes les dispositions nécessaires devront être prises par l'entreprise du présent lot en ce qui concerne la sécurité, protection contre les chutes au droit des trémies et vides, etc.

Echafaudages

L'entreprise du présent lot devra les échafaudages nécessaires à l'exécution de ses travaux.

Conditions d'exécution

Les conditions d'exécution et de mise en oeuvre seront conformes aux prescriptions générales des fabricants au D.T U. et normes en vigueur.

L'entreprise comprendra:

- tous les calfeutrements nécessaires à la parfaite finition des ouvrages, notamment tous raccords au droit des passages des diverses tuyauteries, au droit des murs, plancher, cloisons, menuiseries.

Finitions:

Les finitions seront parfaitement soignées en planéité. L'état de surface des cloisons devra permettre l'application directe des revêtements du lot peinture. Dans le cas contraire, l'entrepreneur supportera le prix des travaux d'enduit nécessaire à une parfaite finition. Une règle de 0,20 appliquée sur la plaque et déplacée en tout sens ne doit pas faire apparaître entre le point le plus saillant et le point le plus en retrait un écart supérieur à 1 mm.

En planéité générale, une règle de 2,00 mètres appliquée sur la plaque et promenée en tout sens ne doit pas faire apparaître entre le point le plus saillant et le point le plus en retrait un écart supérieur à 5 mm.

Nettoyage de chantier:

L'entrepreneur devra faire le nettoyage de son chantier au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Le nettoyage des planchers sera soigneusement exécuté.

Les gravois en provenance des travaux du présent lot seront enlevés aux Décharges publiques.

Chapitre II - DEVIS DESCRIPTIF

1 ETUDE DE L'OUVRAGE

1.1 Etudes d'exécution

Préalablement au démarrage du chantier, le titulaire du présent lot réalisera l'étude complète de ses ouvrages suivant règles de l'art.

Localisation :

- Pour l'ensemble du projet.

1.2 Dossier d'ouvrages exécutés

A l'issue des travaux l'entreprise fournira un dossier complet des ouvrages exécutés en quatre exemplaires dont un dématérialisé en fichier PDF ou JPEG

Ce dossier comprendra :

Les plans de récolement des ouvrages réalisés (repérage des produits et tracés des ouvrages).

Les notes de calcul éventuelles.

L'ensemble des références produits et avis technique des ouvrages réalisés.

Toute information utile permettant d'intervenir sur les ouvrages réalisés.

Localisation :

- Pour l'ensemble du projet.

2 DEMOLITIONS

2.1.1 Démolition de cloisons

Démolition partielle ou totale de cloisons supposées en brique plâtrière. Compris enlèvement des gravois aux décharges publiques.

Localisation :

cloisons repérées en zone d'intervention

2.1.2 Dépose de faux plafond

Dépose de faux plafond. Compris enlèvement des gravois aux décharges publiques.

Localisation :

ponctuellement au niveau du percement.

2.1.3 Dépose de doublage

Dépose de doublage. Compris enlèvement des gravois aux décharges publiques et frais de décharge.

Localisation :

ponctuellement au niveau du percement

3 DOUBLAGES

3.1 Doublage isolant polystyrène et plaque de plâtre

Doublage de mur réalisé par un complexe d'isolation thermique constitué d'un panneau de polystyrène expansé collé sur une plaque de plâtre

Posé par collage en plots ou sur ossature métallique selon nécessité.

Compris toutes sujétions pour traitement des joints (bande à joint et enduit associé)

Protection des pieds de doublage toutes zones par film polyane ou rails plastiques.

Ossature d'arrêt de cloison...

Plaques de haute dureté sur une hauteur de 120cm minimum sauf bureaux et logements

Plaques marine dans les pièces humides.

Compris tapées d'isolations et finitions soignées.

Résistance thermique minimum du complexe 3.7 m²°K/W.

Epaisseur 120+13 mm.

Localisation :

Sur murs extérieurs dans la zone d'intervention

3.1.1 Raccords de doublage isolant polystyrène et plaque de plâtre

Raccord de doublage de mur réalisé par un doublage d'isolation thermique constitué d'un panneau de polystyrène expansé collé sur une plaque de plâtre.

Posé par collage en plots ou sur ossature métallique selon nécessité.

Compris toutes sujétions pour traitement des joints (bande à joint et enduit associé.)

Cornière de renfort pour les angles. Ossature d'arrêt de cloison.

Résistance thermique minimum du complexe 3.7 m²°K/W.

Localisation :

Suivant nécessité.

3.2 Doublage isolant thermique et acoustique laine minérale et plaque de plâtre (Calibel)

Doublage de mur réalisé par un complexe d'isolation thermique constitué d'un panneau de laine minérale collé sur une plaque de plâtre.

Posé par collage en plots ou sur ossature métallique selon nécessité.

Compris toutes sujétions pour traitement des joints (bande à joint et enduit associé)

Cornières de renfort pour les angles. Protection des pieds de doublage en pièce humides.

Ossature d'arrêt de cloison...

Plaques de haute dureté sur une hauteur de 120 cm minimum sauf bureaux et logements

Plaques marine dans les pièces humides

Epaisseur 60 mm

Localisation :

sur mur donnant sur logement (refends)

3.3 Doublage plaque de plâtre

Doublage de mur réalisé par plaque de plâtre.
Posé par collage en plots ou sur ossature métallique selon nécessité.
Compris toutes sujétions pour traitement des joints (bande à joint et enduit associé)
Cornières de renfort pour les angles. Protection des pieds de doublage en pièce humides.
Plaques marine dans les pièces humides.
Epaisseur 13 mm

Localisation :
en complément pour une parfaite finition

4 CLOISONS DE DISTRIBUTION

4.1 Cloison en plaque de plâtre et feutre acoustique

Cloison jusqu'à CF ½ heure en 72x48.
Cloison non porteuse à parement en plaques de plâtre vissées de part et d'autre d'une ossature en acier galvanisé.
Plaques haute dureté dans les autres pièces sur une hauteur de 120 cm minimum.
Joints souples entre rail et structure .
Dimension 72*48 laissant un vide de construction de 48 rempli par un feutre acoustique

Localisation :
ensemble des cloisons nouvelles compris cloison basse

5 PLAFONDS – RAMPANTS - REDRESSEMENTS

5.1 Plafond en dalles acoustiques suspendues avec finition de rive en plâtre sans changement de niveau

Fourniture et pose comprenant :

- ossature apparente (partie visible de 24 mm) en profilés d'acier galvanisé peinte en blanc,
- profilés porteurs disposés tous les 120 cm avec suspentes appropriées,
- entretoise de même type et de même longueur formant module de 120 x 60 cm et entretoise de 60 cm,
- fixation au support par tige filetée,
- dalles 600 x 600 mm en panneau acoustique en laine minérale dont la face apparente est revêtue d'un voile minéral peint en blanc, résistance à l'humidité $\geq 95\%$, faible perméabilité à l'air pas d'effet de filtre, performance acoustique $\alpha_w \geq 0,65$, réflexion de la lumière $RL \geq 85\%$, bords droits,
- cornière de rive en profilés d'acier galvanisé laqué blanc délimitant les bordures du plafond,
- profil de transition adapté entre plaque de plâtre et dalle
- système de suspension pour plaque de plâtre,
- plaque de plâtre,
- compris tous accessoires de finitions.
- réaction au feu MO,
- garantie 10 ans.

Localisation :

ensemble des plafonds nouveaux et raccord avec existant

6 VERIFICATION DE POSE D'HUISSERIE

La pose des huisseries sera assurée par le lot fournissant l'huissierie (menuiseries intérieure, cuisine...). La vérification de la pose et en particulier de l'implantation, du sens d'ouverture, de la hauteur, de l'aplomb, du dimensionnement et les adaptations éventuelles sont à la charge du présent lot.

Localisation :

Ensemble des huisseries.

7 ENDUITS PLATRE

Enduit en plâtre intérieur, compris toutes sujétions (arrêtes métallique).
Ou plâtre sur lattis bois selon nécessité.

Localisation :

en raccord si nécessaire

8 NETTOYAGE

Nettoyage des huisseries, dormant, etc.
Nettoyage des planchers.
Enlèvement des gravois aux D.P.
